

Paris, le 11 avril 2014

Dossier de presse



Édition 2014

Agir face à une situation de crise

Crise économique, conflits sociaux, niveau record du chômage, montée de l'individualisme et du repli sur soi... L'actualité du monde du travail démontre chaque jour qu'**un autre rapport à l'emploi et au travail doit être instauré.**

Une priorité à partager

Les organisations réunies dans le cadre du **Pacte civique** se sont engagées à contribuer pour « **faire de l'emploi de qualité pour tous, à temps choisi, une priorité nationale partagée** ».

La « Fête du travail, faites des emplois » poursuit cet objectif : mobiliser chaque année les acteurs du monde de l'entreprise, les acteurs de la solidarité et notamment de l'économie sociale et solidaire, les décideurs-deuses politiques, les représentants des organisations syndicales et professionnelles, les citoyens eux-mêmes parmi lesquels des personnes éloignées de l'emploi ou ayant connu de grandes difficultés...

L'édition 2014 : deux évènements majeurs

1 - Le lundi 28 avril de 14h à 17h à l'Assemblée Nationale, Salle Colbert

Une table ronde à destination des acteurs économiques et sociaux
Thème : « *Changeons notre rapport à l'emploi* »

2- Le Mardi 29 avril à partir de 18h à La Bellevilloise

Une soirée festive avec une « disco soupe » et une conférence participative à destination des citoyens souhaitant s'engager pour l'emploi
Thème : « *Quelles actions citoyennes pour lutter contre le chômage et redonner du sens au travail ?* »

En savoir plus avec les programmes et intervenant-e-s

1- Le lundi 28 avril de 14h à 17h à l'Assemblée Nationale, Salle Colbert

Une table ronde à destination des acteurs économiques et politiques

Thème : « Changeons notre rapport à l'emploi »

14h-14h15 Introduction **Maria Nowak** (Présidente Fondatrice de l'ADIE) et **Jean-Baptiste de Foucauld** (Président de l'Association de soutien du Pacte Civique) :

Sommes-nous vraiment prêt-e-s à changer la donne en matière d'emploi ?

14h15-14h45 Exposé préliminaire par **Odile Quintin** (Directrice Générale honoraire de l'éducation et de la culture à la Commission Européenne, professeur associée à l'ESCP Europe et à l'Institut d'études politiques de Paris) et **John Martin** (Ancien Directeur de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE; Consultant; membre du conseil d'orientation pour la politique de l'emploi auprès du gouvernement irlandais) :

Les autres pays réussissent-ils mieux que nous ?

14h45-15h15 Présentation des 5 propositions mises au débat par **le Pacte civique, les Etats Généraux du Pouvoir Citoyen** et leurs **partenaires** : Catherine Barbaroux (Présidente de l'Adie), Patrice Bony (Président des CREPI), Antonio Correia (Directeur Général de la Mission locale de Paris), Gilles de Labarre (Président de la SNC), Jacqueline Saint Yves (Trésorière du Coorace), Jean-Marie Perbost, (Economiste, pour le Collectif Roosevelt), Jacques Henri Vandaele (Président du MNCP).

Voire plateforme de propositions politiques (page 8)

15h15-16h05 Pour en débattre : **Laurent Berger** (Secrétaire Général de la CFDT), **Jacqueline Donneddu** (de la CGT), **Sophie Quentin** (du Medef), **Hughes de Balathier** (Ancien secrétaire général du Conseil d'Orientation de l'Emploi).

16h05-16h 35 Débats avec la salle

16h35-16h45 Mise en perspectives par **Patrick Viveret**, philosophe

16h 45-17h00 Conclusion : **Jean-Paul Delevoye** Président du CESE

2- Le Mardi 29 avril à partir de 18h à La Bellevilloise

Une soirée festive avec une « disco soupe » et une conférence participative à destination des citoyens souhaitant s'engager pour l'emploi

Thème : « Quelles actions citoyennes pour lutter contre le chômage et redonner du sens au travail ? »

18h - 19h Accueil / préparation de la « Disco Soupe »

Chacun-e est invité-e à participer à l'épluchage et à la découpe des légumes qui serviront de base à la fabrication d'une grande soupe et de salades à partager à la fin de la conférence plénière.

19h - 20h30 Conférence plénière

Introduction **Olivier Maurel**,

Intervention de **Jean Baptiste de Foucauld**, Président de l'Association de soutien du Pacte Civique, et de **Mathieu Baudin**, Directeur de l'Institut des Futurs souhaitables : comment changer de regard sur le chômage et l'emploi, changer de méthode et changer d'échelle ?

1/ Changer de regard sur le chômage et l'emploi

Trois organisations pour répondre à la question du changement de regard : Coorace, Fabrique Spinoza, MNCP

2/ Changer de méthode

Trois organisations pour répondre à la question du changement de méthode : SNC, Mission Locale de Paris, Ouishare

3/ Changer d'échelle

Trois organisations pour répondre à la question du changement d'échelle : ADIE, CREPI, Collectif Roosevelt

20h30-22h00 : Dégustation de la soupe et des salades et échanges : Impliquons-nous !

Les participants sont invités à découvrir la grande variété des initiatives sur le thème de l'emploi, portées par les différentes organisations partenaires soit en participant à des discussions autour d'une table ou en visitant les différents stands.

22h00-22h30 : Restitution

En savoir plus sur le Pacte civique

Le Pacte Civique propose une démarche novatrice de changement pour faire face aux diverses crises que traverse notre société. Il appelle à penser, agir, vivre autrement en démocratie à partir de quatre impératifs : créativité, sobriété, justice et fraternité.

Il se concrétise en 32 engagements à la fois personnels, organisationnels, et politiques.

Il regroupe 130 organisations, 2500 adhérents individuels et 30 collectifs locaux dans toute la France. (<http://www.pacte-civique.org/Accueil>)

Le mot de Jean-Baptiste de Foucauld, porte-parole du Pacte Civique



« La question de l'emploi et du chômage, qui mine en profondeur notre société, est évidemment un point d'application incontournable du Pacte civique. Car si l'emploi ne règle pas tout, le chômage dérègle tout. Il disloque les liens sociaux, et sanctionne les finances publiques d'une double peine (moins de cotisations, plus de prestations). Il frappe fortement notre pays, plus que ceux de l'Europe du Nord. Nous manquons d'intelligence collective et de cohérence. Nous rêvons du modèle suédois tout en pratiquant l'individualisme à la française et en bénéficiant du niveau de fiscalité des américains. Les acteurs économiques et les acteurs sociaux ont du mal à coopérer, alors qu'ils ont besoin les uns des autres. Du coup, l'implication nécessaire de tous fait défaut, ce que les multiples mesures de politique publique ne peuvent compenser. Comment changer cela ? Comment renverser cette culture de résignation au chômage qui nous guette, comment faire émerger peu à peu cette culture collective de la promotion de l'emploi et des solidarités actives avec les chômeurs ? Y réfléchir ensemble, c'est l'objet de cette initiative, « 1^{er} mai, fête du travail, faites des emplois » qui doit, d'année en année, enrichir la symbolique forte du 1^{er} mai, si justement et profondément ancrée dans les mentalités. »

Les partenaires de ces événements



Adie : Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes à l'écart du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 135 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 95 000 entreprises, avec un taux de pérennité après deux ans de 70% et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de 84%.

L'Adie est présidée depuis mars 2011 par Catherine Barbaroux.



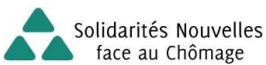
Coorace : Cette fédération nationale de l'économie sociale et solidaire rassemble 500 entreprises, principalement des secteurs de l'insertion par l'activité économique (IAE) et des services à la personne (SAP). Ces entreprises partagent une même vision : celle d'une société intégrante dans laquelle chacun-e peut construire sa place en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux. A son service, elles participent à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à tous. www.coorace.org



Fédération Nationale des Crépi : Les CREPI – Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion – sont des associations à but non lucratif, créés en 1993. Leur objet social est de permettre le retour à l'emploi de personnes qui en sont éloignées. Pour ce faire, les 15 CREPI présents sur le territoire français mettent en relation des demandeurs d'emploi avec des entreprises par le biais d'actions variées. Ce sont au total plus de 1 300 entreprises, du CAC 40 à la TPE, de tous secteurs d'activités qui se mobilisent chaque année par l'intermédiaire des CREPI. En 2013, 3 700 personnes ont ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique et/ou ont retrouvé un emploi.



ANDML (Association Nationale des Directeurs de Mission Locale) avec la **Mission Locale de Paris** : L'ANDML intervient sur la mobilisation des cadres du réseau des missions locales pour la mise en œuvre opérationnelle des politiques d'emploi et d'insertion des jeunes. Lieu d'échanges, elle conduit des études et formule des propositions issues de ces réflexions. Les missions locales s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, et visent à les aider, les soutenir et les accompagner durant le processus d'insertion professionnelle.



SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage): Créée en 1985 par Jean-Baptiste de Foucauld et présidée aujourd'hui par Gilles de Labarre, Solidarités Nouvelles face au Chômage propose aux chercheurs d'emploi un accompagnement bénévole, gratuit et sans limite de durée. Les personnes sans emploi souffrent souvent d'isolement et de perte de confiance. L'accompagnement par Solidarités Nouvelles face au chômage leur permet de tisser un lien social qui les encourage et les valorise pendant cette période difficile de recherche d'emploi. En complément de l'accompagnement, l'association crée et finance, si besoin, des emplois solidaires pour les personnes accompagnées, dans des associations partenaires.



MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires) : Le Mouvement National des Chômeurs et Précaires est né en 1986. Il est l'héritier du premier syndicat des chômeurs, créé par Maurice Pagat en 1981. C'est dans un contexte de chômage de masse que des groupes de chômeurs se sont constitués en associations, qu'ils ont senti la nécessité de créer des lieux d'entraide et de solidarité créés et animés par eux, de mettre en place des services de proximité qu'ils ne trouvaient pas dans les organismes existants et de se donner les moyens d'une représentation nationale. Depuis lors, le MNCP n'a cessé de tout mettre en œuvre pour que les actions des associations, que la réflexion collective qui en émerge, soient reconnues par tous les acteurs de la vie politique et sociale. Le MNCP n'est pas seulement une association de soutien des chômeurs et précaires... mais un mouvement de chômeurs et de précaires.



Le Collectif Roosevelt rassemble plus de 100 000 citoyens autour d'un manifeste de 15 propositions pour sortir de la crise et changer de modèle. C'est un lieu de formation et de débat pour imaginer une société plus juste, plus solidaire et plus durable. Les modes d'actions sont doubles :

- des formations et soirées-débats pour faire progresser la réflexion
- des mobilisation et actions citoyennes

Ils s'associent également à l'événement du 29 avril :



Et avec le soutien de la **MAIRIE DE PARIS**

Informations pratiques

Sur notre site www.fetedutravail.fr

Contacts presse :

Caroline Bonne

Tél : 01 44 07 00 06

caroline.bonne@wanadoo.fr

La table ronde « Changeons notre rapport à l'emploi »

Le lundi 28 avril de 14h à 17h

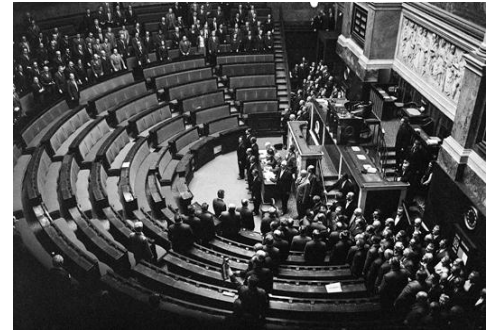
à l'Assemblée Nationale, Salle Colbert - 126 rue de
l'Université, 75007 Paris

Métro : Assemblée nationale (ligne 12),

Invalides (lignes 8 et 13)

RER : Invalides (ligne C) Bus : lignes 24, 63, 73, 83, 84, 93, 94

Vélib : 7009



La soirée festive avec une « disco soupe » et une conférence participative à destination des citoyens souhaitant s'engager pour l'emploi sur le thème « Quelles actions citoyennes pour lutter contre le chômage et redonner du sens au travail ? ».

Le Mardi 29 avril à partir de 18h

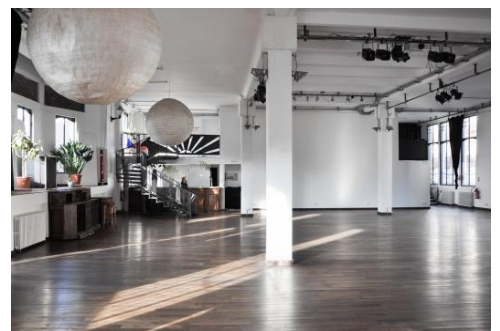
à La Belvédère - 19/21 rue Boyer, 75020 Paris

Métro : Gambetta (ligne 3) sortie Martin

Nadaud, Ménilmontant (ligne 2)

Bus : lignes 26, 61, 69, 96 / Noctilien N16,
N34

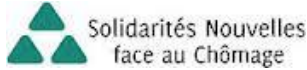
Vélib : 20121, 20035, 20034



28 avril 2014 – Débat

~ 7 ~

Le collectif et les propositions mises en débat



Nous voudrions poser aux acteurs économiques, sociaux, et institutionnels, trois questions simples, mais déterminantes :

- Voulons-nous vraiment réduire le chômage, restaurer l'emploi, et rétablir le droit au travail ? Avons-nous un vrai désir d'emploi ?
- Sommes-nous convaincus que c'est possible ? Y croyons-nous ?
- Acceptons-nous de changer de regard, de changer de méthode, et de changer d'échelle ?

Pour répondre de manière concrète à ces questions, nous faisons cinq propositions que nous avons construites ensemble, sachant qu'elles ne couvrent qu'une partie du champ et qu'elles laissent de côté des sujets importants comme l'impact de la finance sur l'emploi, ou la transition écologique, sujets qui pourront être mis à l'ordre du jour des prochaines éditions de Fête du travail faites des emplois. Mais il nous est apparu que nous pourrions progresser fortement si les cinq propositions suivantes étaient mises en œuvre :

1 - Faire de l'initiative, de l'innovation et de l'expérimentation économique et sociale à la fois un droit et un devoir

Plus encore que par le passé, l'emploi dépendra de la capacité d'initiative, d'innovation et de créativité. Bien que de nombreuses mesures aient été prises pour favoriser la création d'entreprise, nous n'avons sans doute pas pris la mesure des besoins. L'élargissement de la base sociale de l'initiative, sous toutes ses formes, tant individuelle que collective, tant marchande que coopérative, tant territoriale qu'en réseau, nous paraît une condition nécessaire pour le retour au plein emploi.

Dans ce but nous proposons :

- d'examiner si les conditions de diplôme fixées pour l'accès à certaines activités sont bien justifiées par des raisons de sécurité pour les consommateurs ou de qualité des produits
- de donner le statut de stagiaire rémunéré de la formation professionnelle aux jeunes qui, dans le cadre de leur parcours d'accompagnement, ont un projet de création d'entreprise
- de rendre effectif le financement de l'indispensable accompagnement des créateurs d'entreprise par les fonds d'assurance-formation
- de donner la possibilité aux créateurs d'entreprise et travailleurs indépendants qui le souhaitent d'adhérer à l'assurance-chômage
- de faire émerger progressivement un droit à l'initiative économique, sous forme d'un capital-initiative destiné aux personnes qui ne disposent que de peu de moyens, mais ont des idées et des projets validés.

2 - Pour réduire la dualisation du marché du travail, franchir une nouvelle étape dans la responsabilité sociale des entreprises, des syndicats et des administrations vis-à-vis des actifs non employés

Du fait de sa construction historique, le dialogue social fonctionne plus en faveur des « insiders » que des « outsiders » et le débat sur les politiques de l'emploi sépare trop ceux qui sont en emploi et les autres. Quarante ans de chômage de masse, de chômage de longue durée, plus de 1,3 millions de personnes au RSA socle, montrent que l'équilibre entre droit du travail et droit au travail, compétitivité-coût et compétitivité-qualité, droits et devoirs attachés aux statuts, doit être amélioré dans le cadre du dialogue social.

Sur ces vastes chantiers, afin de construire une vision plus intégrée, nous proposons :

- Ouvrir la prochaine Conférence sociale aux acteurs de l'insertion par l'activité économique et poser le principe d'un Accord national interprofessionnel pour l'accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Cet accord devrait faire de l'inclusion sociale l'un des objets de la Négociation annuelle obligatoire dans les entreprises.
- Demander à la fonction publique d'Etat, ainsi qu'aux fonctions publiques territoriales et hospitalières, de prendre leur part dans la réduction du chômage d'exclusion, notamment en généralisant dans les marchés publics les clauses qui font exécuter une partie de ces marchés par des personnes éloignées de l'emploi et incitent ainsi les entreprises à développer leur fonction d'intégration.
- Introduire dans la gestion des entreprises privées le souci de l'intégration des personnes éloignées de l'emploi. A à cet effet, revoir leurs critères et leurs modalités de recrutement et introduire des clauses sociales dans leurs marchés.

- Afin d'enrichir la participation et le dialogue social dans l'entreprise et de l'orienter vers l'emploi, lier progressivement les différents allègements de contributions sociales qui ont été décidés au fil du temps à des accords en bonne et due forme dans les entreprises et les branches, non pas pour fixer des objectifs chiffrés d'emploi, mais pour que soit défini en commun l'usage le plus favorable à l'emploi des sommes ainsi redistribuées.

3 - Ré ouvrir sous de nouvelles formes le débat sur le temps de travail et les temps de vie

La mise en œuvre difficile des 35 heures ne doit pas obérer la réflexion sur le temps, car beaucoup de français sont « malades du temps », avec d'un côté des travailleurs croulant littéralement sous la charge de travail et de l'autre une catégorie d'actifs sans emploi dont le temps est mité par le chômage.

Ces deux catégories de population souffrent toutes deux d'un temps de travail subi et non choisi, en sorte que l'allocation des temps sociaux est loin d'être rationnelle et peut même être considérée comme anti-économique. Sommes-nous prêts à rouvrir le débat posément, pour améliorer cette situation et comment: selon quelles méthodes ? Par quel mécanisme d'incitation ? Avec quel partage de revenus et des richesses ? Sous forme individuelle ou sous forme collective ? Avec quel lien avec une société plus sobre et plus écologique ? Dans quel cas la semaine de 32 heures apparaît-elle pertinente ? Il nous semble que pour toutes ces raisons, et pour l'effet favorable sur l'emploi et le bien être qui peut en résulter, le débat sur temps de travail et temps de vie doit être réouvert.

Nous proposons par conséquent que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine conférence sociale.

4 - Elargir le périmètre de l'assurance-chômage pour universaliser celle-ci comme il a été fait pour les autres régimes sociaux

La situation du marché de l'emploi conduit un nombre croissant de personnes à devenir « bénéficiaires » des minima sociaux. Il serait plus efficace de passer de cette logique de gestion de dispositifs à une logique d'actions dynamiques et transversales. Pour ce faire, nous demandons un élargissement du périmètre de l'assurance chômage par une mise en synergie des moyens financiers publics et privés, ceci afin de mieux indemniser, accompagner et former les chercheurs d'emploi.

Des ressources complémentaires de financement de cette mesure peuvent être apportées dans un premier temps par la contribution au régime de l'assurance chômage des agents des trois fonctions publiques au taux de 2,4%, comme dans le secteur privé, au lieu de 1% actuellement, complété éventuellement par une contribution des employeurs publics.

Dans un second temps, une réflexion devrait être menée sur une réforme de l'assiette de l'assurance-chômage qui ne repose pas seulement sur le travail.

5 - Associer les demandeurs d'emploi et les associations qui s'efforcent de les représenter à la définition, à l'évaluation et l'adaptation des politiques qui les concernent et les aider à s'organiser à cet effet

Donner aux demandeurs d'emploi de plus grandes possibilités d'expression collective, aussi bien dans les organisations syndicales que dans les associations, en trouvant des mécanismes appropriés et innovants de représentation.

Afin de franchir un seuil pour la participation des usagers, nous proposons de progresser dans 3 directions :

- *Identifier les freins à cette participation afin d'en déduire les moyens, notamment financiers, à déployer.*

- *Associer les usagers, notamment les usagers organisés, au fonctionnement des organismes qui les concernent (Pôle emploi, Missions locales, organismes de formation, dispositifs territoriaux d'insertion,...) en s'inspirant de la formule des comités de liaison de Pôle emploi.*

- *Organiser la représentation des associations de chômeurs et de précaires au sein du CESE et dans les CESER, au Conseil d'administration de Pôle emploi, ainsi que lors de la mise en place de nouveaux dispositifs (Plans Territoriaux d'insertion notamment).*

.....

Annexe 1

Fête du travail, faites des emplois, édition 2014

Changer de regard, changer de méthode, changer d'échelle : de quoi s'agit-il ?

Changer de regard, c'est reconnaître tout à la fois que:

- Chercher du travail, c'est plus difficile que travailler : on demande des qualités particulières de présentation, de disponibilité, de mobilité, d'adaptation à un moment où les personnes sont fragilisées, incertaines de l'avenir, confrontées à des baisses de revenus qui les inquiètent ;
- Le chômage, lorsqu'il dure, après des recherches demeurées infructueuses, crée un phénomène de découragement compréhensible, voire de dépression, qui peut expliquer une moindre activité apparente dans la quête de l'emploi ;
- Les chômeurs ont besoin d'être d'écouter plutôt que fustigés, compris plutôt que jugés, accompagnés plutôt que renvoyés à eux-mêmes, reliés plutôt qu'isolés, accueillis plutôt que repoussés ;
- Les chercheurs d'emplois ont tous un potentiel qui ne demande qu'à être mobilisé : ils créent des entreprises (le tiers du total), ils ont des projets qu'ils sont prêts à évaluer, ils sont disponibles pour bouger, ils souhaitent participer à la construction des politiques et des actions qui les concernent et avoir les moyens de s'organiser à cet effet. Mais ils ont besoin, pour tout cela, d'être reconnus, respectés et soutenus ;
- Les jeunes gens et jeunes filles des nouvelles générations, qui sont le plus souvent entrés dans l'emploi par le sas de la précarité, sont en train de forger peu à peu un nouveau rapport au travail qui doit être pris en compte en tant que tel, par la société toute entière en général, et par les recruteurs de tous ordres en particulier, là où la tendance est à la pure et simple reproduction des modèles existants.

Changer de méthode, c'est :

- Cesser de croire qu'il existe des recettes miracles automatiques, quelles qu'elles soient, pour revenir au plein emploi ;
- Mettre fin au lien insidieux qui s'établit entre la critique légitime des acteurs, institutions, et politiques et une acceptation de fait du chômage, devenant ainsi une fatalité incontournable qui engendre, voire justifie, l'inaction ;
- Admettre que, dans le cadre des économies de marché mondialisées, au sein de la zone euro, plusieurs pays ont fait beaucoup mieux que nous en matière d'emploi et en rechercher les raisons ;

- Comprendre que la conciliation, dans les circonstances actuelles, du plein emploi avec un droit du travail exigeant et un Etat-Providence généreux implique un civisme particulier vis-à-vis de l'emploi, ressenti et considéré comme une véritable priorité, et se déclinant en une plus grande capacité à l'implication et à la coopération ;
- Changer le comportement des entreprises et la mentalité de leurs actionnaires lorsqu'elles considèrent l'emploi comme un solde ou une variable d'ajustement et lorsqu'elles pressurent le travail de leurs salariés pour accroître leur rentabilité ;
- Orienter le dialogue social en priorité vers la promotion de l'emploi ;
- Changer de méthode, en définitive, c'est cesser de faire reposer sur le seul Etat le souci de l'emploi, c'est mettre la société en mesure de s'emparer du sujet et de se mobiliser davantage en développant sa capacité de responsabilité, d'initiative, de coopération et d'implication. Et cela à trois niveaux : celui des comportements personnels de chacun, où il faut réhabiliter l'entraide, qu'elle soit informelle ou organisée ; au niveau du jeu des acteurs et du fonctionnement des organisations, qui doivent considérer l'emploi comme un objectif ; et enfin au niveau des institutions et des politiques publiques qui doivent être mieux articulées avec cette mise en responsabilité de la société.

Changer d'échelle, c'est :

- D'abord donner plus de visibilité tous les exemples d'initiatives, implications et coopérations qui ont réussi, qu'il s'agisse de politiques publiques bien construites, d'accords efficaces entre partenaires sociaux pour défendre ou promouvoir l'emploi, d'initiatives associatives entrant dans le champs de l'économie sociale et solidaire, ou encore de territoires ayant su organiser des convergences d'acteurs ;
- Ensuite mettre en scène et en chaîne ces initiatives pour qu'elles se fécondent mutuellement et pour qu'elles soient mieux connues et puissent ainsi s'étendre et, si possible, se généraliser, avec l'appui, si besoin, des pouvoirs publics ;
- Au niveau collectif, organiser cette synergie entre la politique macro-économique, les institutions du marché du travail et le jeu des acteurs, y compris les organisations qui s'efforcent de représenter les chercheurs d'emploi ou qui s'efforcent de les aider, via par exemple un Grenelle de l'emploi ou toute autre formule de ce type, et via une orientation prioritaire vers l'emploi du dialogue social et du dialogue civil.